



# FORMATIONS

## 2eme Semestre 2024

La formation continue est essentielle pour le développement et la réussite de votre entreprise. En vous formant et en formant vos salariés, vous investissez dans leur avenir et dans celui de votre activité.

La CAPEB est à vos côtés pour vous accompagner dans vos recherches et vos demandes de financement.

# PLANNING DES FORMATIONS DU 2EME SEMESTRE 2024

	Durée	Date(s)	Lieu	Public
<b>FORMATIONS DONNANT ACCES AUX QUALIFICATIONS RGE</b> <span style="float: right;"><b>RGE</b></span>				
Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2015, les aides publiques qui sont distribuées aux ménages sont conditionnées au recours à des professionnels ayant un signe de qualité RGE en fonction des travaux engagés. Nous vous proposons les formations vous permettant d'accéder à ces signes de qualités.				
<b>TRAVAUX DE PERFORMANCES THERMIQUES A L'EXCLUSION DES EQUIPEMENTS VALORISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES ECO ARTISAN – QUALIBAT TRAVAUX ISOLEES</b>    				
<b>FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIE – MODULE RENOVE</b> Cette formation vous prépare au test nécessaire à l'obtention de la qualification métier Eco Artisan <u>et/ou</u> à la mention « RGE » aux qualifications « travaux isolés » de QUALIBAT ou Chauffage+ de Qualit'EnR. Vous y aborderez les principes et technologies d'amélioration de la performance énergétique des logements.	3 jours	21, 22, 23 octobre  16, 17, 18 décembre	Saintes  La Rochelle	tous corps d'état
<b>FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIE – FEE BAT 2</b> Utiliser efficacement un logiciel sur la performance énergétique.	1 jour	22 novembre	La Rochelle	tous corps d'état
<b>TRAVAUX DE POSE D'EQUIPEMENTS VALORISANT LES ENERGIES RENOUVELABLES QUALIT'ENR – QUALIBAT</b>    				
<b>Equipements bois énergie</b> <b>Appellation QUALIBOIS module air</b> Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation des appareils bois indépendants (poêle, insert...).	3 jours	10, 11, 12 septembre  3, 4, 5 décembre	La Crèche (79)  La Crèche (79)	chauffagistes
<b>Appellation QUALIBOIS module eau</b> Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système de chauffage à bois raccordé au réseau hydraulique dans les règles de l'art.	3 jours	17, 18, 19 septembre  10, 11, 12 décembre	La Crèche (79)  La Crèche (79)	plombiers chauffagistes
<b>Installations solaires thermiques</b> <b>Appellation QUALISOL CESI</b>  	3 jours	3, 4, 5 septembre	La Crèche (79)	plombiers chauffagistes
<b>Appellation QUALISOL COMBI</b>	3 jours	22, 23, 24 octobre	La Crèche (79)	plombiers chauffagistes
<b>Installations pompes à chaleur</b> <b>Appellation QUALIPAC</b>  	5 jours	14, 15 octobre 16, 17, 18 octobre	Saintes et Angoulême	chauffagistes
<b>Nouveau : Module préparatoire à la formation Pompe à chaleur en habitat individuel</b>	2 jours	2 et 3 septembre	Poitiers	chauffagistes
<b>Installations photovoltaïques</b> <b>Appellation QUALI PV mention Elec</b> 	3 jours	1, 2, 3 octobre	La Crèche (79)	professionnels assurés et qualifiés
<b>Appellation QUALI PV haute puissance</b>	4 jours	9, 10, 11, 12 sept. 7, 8, 9, 10 octobre 4, 5, 6, 7 novembre 2, 3, 4, 5 décembre	La Crèche (79)	professionnels assurés et qualifiés
<b>IRVE</b> 	1 jour	9 octobre	La Rochelle	électriciens

## FORMATIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES ET APPELLATIONS PROFESSIONNELLES

<a href="#">Isolation performante / parois opaques</a> Concevoir et réaliser une enveloppe performante	2 jours	12 et 13 septembre	Lagord Plateforme TIPEE	métiers de l'isolation
<a href="#">Isolation soufflée</a>	2 jours	4 et 5 novembre	Poitiers	métiers de l'isolation
<a href="#">Réglementation GAZ</a> <a href="#">Appellation PG</a> Cette formation permettra de préparer la personne « Responsable Gaz » de l'entreprise à la validation des connaissances gaz dans le cadre du dispositif d'habilitation des entreprises PG	2 jours	8 et 9 octobre test PG le 9 octobre	Saintes	chauffagistes
<a href="#">Réglementation FLUIDES FRIGORIGENES</a> <a href="#">Préparation au test pour l'obtention du certificat d'aptitude</a> Attention ! Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation « climatisation » ou « pompe à chaleur » suivie de la « maintenance des circuits frigorifiques ». Ces 4 jours de formation vous permettront de vous préparer au test d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes (prérequis nécessaire à la demande d'attestation de capacité) tant au niveau pratique que théorique.	5 jours	11, 12, 13, 19, 20 septembre <b>test le 20 septembre</b>  12, 13, 17, 19, 20 décembre <b>test le 20 décembre</b>	La Rochelle  La Rochelle	frigoristes plombiers chauffagistes  frigoristes plombiers chauffagistes
<a href="#">Réglementation ACCESSIBILITE</a> <a href="#">Appellation HANDIBAT</a> - <b>Les fondamentaux</b> + module B1 logement Individuel	2 jours	28 et 29 novembre	Saintes CFA	tous corps d'état
<a href="#">Charte Assainissement - réglementation assainissement autonome</a> Formation obligatoire au référencement de la charte assainissement individuel de Charente Maritime.	2 jours	21 et 22 janvier 2025	Saintes	maçons TP
<a href="#">Installation et ramonage des ouvrages de fumisterie</a>	2 jours	15 et 16 octobre	La Rochelle	chauffagistes
<a href="#">Isolation soufflée des combles perdues</a> Eligible qualification 7121 QUALIBAT	2 jours	4 et 5 novembre	Angoulême	métiers de l'isolation
<a href="#">Restauration du patrimoine bâti</a> <a href="#">CIP Patrimoine</a> <a href="#">Monument classé et petit patrimoine</a>	3 jours	12, 13, 14 novembre	La Rochelle	tous corps d'état
<a href="#">Isolation thermique par l'extérieur</a> Formation théorique	2 jours	6 et 7 novembre	Lagord Plateforme TIPEE	menuisiers
<a href="#">Entretien des poêles, inserts et chaudières à granulés</a>	2 jours	5 et 6 novembre	La Crèche (79)	Chauffagistes
<a href="#">Entretien, maintenance et dépannage d'une PAC</a>	2 jours	19 et 20 septembre	Niort	chauffagistes
<a href="#">Maintenance et dépannage</a> Chaudières fioul Chaudières gaz	2 jours 2 jours	nous consulter nous consulter	Poitiers Poitiers	chauffagistes
<a href="#">La récupération des eaux pluviales et de ruissellement en rénovation de bâtiments durables</a>	2 jours	3 et 4 décembre	La Rochelle	TP/maçons plombiers
<a href="#">Les points singuliers à considérer pour une bonne étanchéité à l'air</a>	1 jour	21 novembre	Lagord Plateforme TIPEE	tous corps d'état
<a href="#">Prévenir et corriger les pathologies liées à l'humidité</a>	1 jour	18 octobre	Poitiers	Métiers de la ventilation



### NOUVEAU FORMATIONS AUX ECO-MATERIAUX

<a href="#">Techniques de mise en œuvre des bétons et mortier de chanvre</a>	2 jours	28 et 29 octobre 13 et 14 novembre	Bressuire (79) 86	maçons
<a href="#">Mise en œuvre des matériaux biosourcés</a>	2 jours	3 et 4 septembre	Angoulême	métiers de l'isolation

## FORMATIONS OBLIGATOIRES - SECURITE

<b>Formation CSE (nouveau DP)</b>	3 jours	nous consulter	Châtelaiillon	Entreprise +11 salariés
<b>Travaux en hauteur et port du harnais de sécurité</b>	1 jour	18 octobre	Saintes	Tous corps d'état
<b>Habilitations électriques (tous niveaux)**</b>				
- <b>BE MANŒUVRE BS</b>	2 jours	2 et 3 septembre 4 et 5 décembre	La Rochelle Saintes	**Nous consulter
- <b>BR-BC-B1V-B2V-B1-B2</b>	3 jours	9, 10, 11 septembre 4, 5, 6 novembre	La Rochelle Saintes	
- <b>1 jour supplémentaire BR-PV</b>	1 jour	1 <sup>er</sup> octobre 7 novembre	La Rochelle Saintes	
- <b>Recyclage</b> tous les 3 ans	2 jours	9 et 10 décembre	La Rochelle	
• électriciens	2 jours	2 et 3 décembre	Saintes	
• non électriciens				
<b>Sauveteurs Secouristes du travail (SST)</b>				
Formation initiale	2 jours	18 et 19 novembre	La Rochelle	tous corps d'état
Recyclage	1 jour (tous les 2 ans)	7 novembre	Saintes	SST
<b>Montage démontage vérification et utilisation : Echafaudage fixe</b>				
L'objectif de cette formation est de permettre de réaliser le montage et le démontage d'un échafaudage fixe ou roulant appartenant à l'entreprise dans le respect des règles.	3 jours	10, 11, 12 septembre 19, 20, 21 novembre	La Rochelle (Périgny) Saintes (Rexel)	tous corps d'état
<b>Amiante</b>				
- Opérateur de chantier en amiante SS4	2 jours	21 et 22 octobre	BTP CFA (Poitiers)	
- Cumul des fonctions en amiante SS4	5 jours	18, 19, 20 21, 22/10	BTP CFA (Poitiers)	tous corps d'état
- Encadrant technique ou de chantier en amiante SS4	5 jours	18, 19, 20, 21, 22/11	BTP CFA (Poitiers)	
- Recyclage Cumul des fonctions en amiante SS4	1 jour	18 octobre	BTP CFA (Poitiers)	
- Recyclage Encadrant technique ou de chantier en amiante SS4	1 jour	18 octobre	BTP CFA (Poitiers)	
<b>Caces</b>				
- Nacelle (cat. 1B.3B)				
- Grue Auxiliaire de chargement				
- Engin (cat. 1.2.4.7.8.9.10)	en fonction des engins de chantier	nous consulter	Le Thou ou Châtelaiillon ou Sainte Gemme	utilisateurs d'engins de chantier
<b>DEVELOPPEMENT COMMERCIAL – GESTION TECHNIQUE - INFORMATIQUE</b>				
<b>Formations sur les Marchés Publics</b>				
- Mémoire technique		nous consulter	distanciel	tous corps d'état
- Chorus pro				
- Dématérialisation				
<b>REAB : Diriger une entreprise artisanale du bâtiment Formation diplômante, titre homologué niveau bac+2</b>	55 jours sur 2 ans	5 novembre 2024	La Rochelle et/ou Saintes	tous corps d'état
<b>Rentabilité de l'entreprise et des chantiers</b>	2 jours	25 et 26 novembre	Saintes	tous corps d'état
<b>Nouveau : Optimiser sa visibilité numérique</b>	1 jour	nous consulter	distanciel	tous corps d'état

Pour tous renseignements et inscriptions aux formations,  
pour toute information concernant CONSTRUCTYS et le FAFCEA

Votre contact : Corinne GAUDIN - CAPEB Charente-Maritime  
107 avenue Michel Crépeau - BP 40065 - 17003 LA ROCHELLE CEDEX 1

Tél : 05.46.50.01.10 - [capeb@capeb-charente-maritime.fr](mailto:capeb@capeb-charente-maritime.fr) ou [corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr](mailto:corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr)



**Parce que les métiers du bâtiment ont de fortes particularités, la CAPEB Charente-Maritime vous propose un accompagnement spécifique bâtiment. Cré.Art.Bât pour les entreprises nouvellement créées (1 à 3 ans) ou en projet de création.**

**Cré . Art . Bât** c'est construire :

- Votre statut juridique et fiscal
- Vos prix de vente
- Les achats de vos matériaux
- Assurances
- La rédaction de vos devis
- Vos taux de TVA
- Vos qualifications
- Votre communication

**Outils pratiques et modèles de documents remis en fin de session**

Durée: 2jours

Lieu: CAPEB Charente-Maritime-107avenue Michel Crépeau 17000 LA ROCHELLE Horaires : 09H00/17H00

## PROGRAMME

### Première journée

8h30–9h00 : Accueil–Rappel des objectifs et du contexte–Tour de table permettant de poser les attentes des participants

9h00–9h30 : Qu'est-ce qu'une entreprise ? Illustration par le « Tabouret à 3 pattes » et la pyramide des besoins

9h30–10h30 : Les différents statuts juridiques

10h30–12h00 : Les régimes fiscaux. Sur la base d'exemple, les participants s'approprient les règles et méthodes de calcul de l'impôt en fonction des statuts juridiques.

13h30–15h00 : Le calcul de cotisations sociales–Rappel des différents régimes afin d'affiner le calcul

15h30–17h00 : Définition des objectifs de temps et de rémunération ; nous faisons réfléchir ici le porteur de projets sur ses objectifs personnels (combien coûte sa vie ?)

### Deuxième journée

8h30–9h00 : Reprise des travaux de la veille

9h30–11h00 : Intégration des frais généraux spécifiques au secteur du bâtiment : outillage, déplacements, décennale...

11h00–12h00 : Intervention des collaborateurs de la CAPEB afin d'aborder les questions juridiques liées aux devis, aux conditions générales de vente, au DTU. Les questions de formation et de qualification liées au secteur sont abordées lors de cette intervention

Calcul seuil de rentabilité–Point mort–Construction du compte de résultat prévisionnel

13h30–14h00 : Construction du compte de résultat en intégrant la question des matières premières

Atelier individualisé permettant de déterminer le choix du statut juridique

14h30–15h30 : Analyse du calcul, chiffrage devis–Argumentaire hypothèses et analyse

15h30–17h00 : Se faire connaître quand on démarre

**Méthode pédagogique :** Autour d'un outil spécifique aux entreprises du bâtiment, la journée est ponctuée d'apports techniques et d'exercices pratiques. Les participants repartent avec l'outil informatique qui leur sera remis sur leur clé USB.

Contact, coût de la formation, inscription : [corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr](mailto:corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr) ou 05 46 50 01 10

# CRITERES DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE POUR 2024 - CONSTRUCTYS

À compter du 1er aout 2024, pour les entreprises de moins de moins de 11 salariés et de moins de 50 salariés, le plafond de la participation à la rémunération passe de 13€ à 15€ de l'heure par stagiaire



Les entreprises  
du Bâtiment



## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES Modalités de Participation Financière

ENTREPRISES MOINS DE 50 SALARIÉ·E·S

ENTREPRISES MOINS DE 300 SALARIÉ·E·S

### DURÉE MAXIMUM

- Par action non qualifiante : maximum 300 heures / stagiaire.
- Par action qualifiante (qualification CCN Bâtiment / certification RNCP / blocs de compétences / CQP inscrits ou non au RNCP) :
  - Maximum 1 200 heures / stagiaire ;
  - Nombre de stagiaires maximum : 3 / an / entreprise.

### PLAFOND COÛT PÉDAGOGIQUE HORAIRE

- Plafond de 24 € HT / heure / stagiaire.  
Dans la limite de 840 € HT / jour / groupe dans le cas d'une session intra-entreprise.
- Actions FeeBAT  
Coût pédagogique : plafond selon modules.  
Conditions de participation financière auprès de nos équipes en régions.

Il existe des financements spécifiques (ci-contre) et complémentaires (page suivante).

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE SALAIRES ET FRAIS ANNEXES

- Frais de salaires :
  - > **Entreprises de moins de 11 salariés :**  
Plafond de 13 € HT / heure / stagiaire.  
Sauf Feebat Plafond : 100 € HT / jour / stagiaire.

#### > **Entreprises de 11 à moins de 50 salariés :**

- Plafond : 13 € HT / heure / stagiaire  
UNIQUEMENT pour les actions :
  - qualifiantes ;
  - ou visant la transition écologique et le développement durable ;
  - ou visant la transition numérique ;
  - ou visant la pérennisation des emplois (actions de création / reprise / gestion / transmission d'entreprise) ;
  - ou pour la partie des heures de formation réalisées en situation de travail (AFEST).

- Frais annexes (uniquement pour les actions qualifiantes) :  
Plafond de 8 % des coûts pédagogiques financés par Constructys dans la limite de 1 500 € HT / stagiaire.



### FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES

- Accompagnement VAE**  
Plafond de 2 000 € HT / VAE.
- Bilan de compétences**  
Plafond de 2 000 € HT / Bilan.
- Évaluations CléA** (hors formation) :
  - Évaluation préalable : Plafond 500 € HT ;
  - Évaluation en fin de formation : Plafond 250 € HT.
- Ingénierie AFEST**  
**Prestataire référencé ou non par Constructys \*** :  
Plafond de 900 € HT / jour dans la limite de 4 jours.

\* Contactez nos équipes en région

Applicables à partir du 17 avril 2023 dans la limite des fonds disponibles

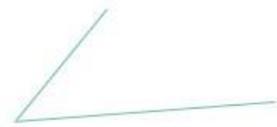
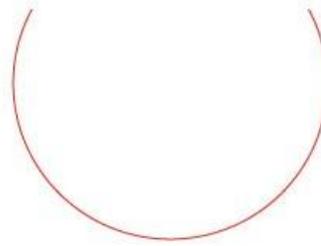
La formation doit commencer à partir du 17 avril 2023 et les demandes de financement doivent parvenir à Constructys au moins 15 jours avant le début de la formation.  
La formation ne doit pas avoir déjà démarré avant la réception de la demande de financement par Constructys.

## CRITERES DE PRISE EN CHARGE 2024 SECTEUR BATIMENT

(pour les formations débutant à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024)

FORMATIONS Critères applicables selon les procédures du FAFCEA en vigueur pour les formations débutant à compter du 01/01/2024 (sous réserve d'examen du programme par les services)	Durée maximale (par stagiaire et par an)	Coût horaire maximum (Hors TVA - non financé)	
		Présentiel et distanciel (avec formateur)	Autres modalités (cf.annexe)
<b>Technique</b>	100h	35 €	15 €
Transverse* et gestion spécifique métiers (*tout stage auquel des artisans de différentes professions peuvent assister et/ou toute action de formation dont le programme présente un contenu tous publics)		25 €	
<b>FEEBAT</b>	Prise en charge de 100% des coûts pédagogiques dans la limite des plafonds journaliers inscrits sur la demande de remboursement ET dans la limite de 30€/h pour la participation financière du FAFCEA		
<b>STAGES SPECIFIQUES (présentiel et/ou distanciel sous réserve d'acceptation)</b>			
Permis BE, permis 96, FIMO,	Prise en charge d'un permis par an et par entreprise dans la limite de 600€ maximum		
VAE comprenant l'accompagnement, le dépôt du livret 2 et le passage devant le jury	Prise en charge à titre subsidiaire ou complémentaire du CPF plafonnée à 24h dans la limite d'un coût horaire maximum de 50€		
Bilan de compétences	Prise en charge à titre subsidiaire ou complémentaire du CPF à hauteur de 20h minimum et dans la limite de 2000€ maximum une fois tous les 5 ans par stagiaire		
Développement durable	Prise en charge d'un coût horaire maximum de 35€ dans la limite de 14 heures par an		
MOF : prise en charge financière sur les coûts pédagogiques de formation et matières premières nécessaires aux épreuves du concours	Forfait plafond maximum 6 000€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP.	Prise en charge à titre subsidiaire ou complémentaire du CPF à hauteur de 7 500€ par action dans la limite d'un coût horaire maximum de 30€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP : Reprise, transmission d'entreprise et gestion métier (GEAB, REAB, Entrepreneur Bâtiment)	Prise en charge plafonnée à 500 heures par action (y compris le positionnement ou l'évaluation préalable et l'accompagnement) et dans la limite d'un coût horaire maximum de 30€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
<b>FRAIS ANNEXES</b>			
PRISE EN CHARGE DES FRAIS ANNEXES A HAUTEUR DE 200€ PAR STAGE (transport, hébergement, restauration). 1 000€ MAXIMUM POUR LES FORMATIONS DIPLOMANTES INSCRITES AU RNCP DE PLUS DE 120 HEURES ET 1500€ MAXIMUM 2 FOIS PAR AN (formations nécessitant un déplacement des DROM – Guyane – Guadeloupe – Martinique et La Réunion vers l'Hexagone) (transport, hébergement, restauration). Attestation sur l'honneur à compléter (cf. annexe)			

ACTIONS DE FORMATION	DECISION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action inférieure à 4 heures</li> <li>- Action en distanciel de plus de 12 stagiaires</li> <li>- Véhicule Utilitaire Léger (VUL)</li> <li>- Récupération de points de permis de conduire</li> <li>- Formations hors du territoire national (sauf si elles ont un caractère de nécessité et qu'elles ne sont pas dispensées sur le territoire français ou qu'elles ne trouvent pas d'équivalent en France)</li> <li>- Permis de conduire : C ou CE, C1, C1E, FCO...</li> </ul>	<b>PAS DE PRISE EN CHARGE</b>
Formation de maître d'apprentissage et de tuteur	Management transversal : 20h
Actions qualifiantes et diplômantes et celles visant la reconversion professionnelle du stagiaire : Vers d'autres secteurs professionnels que celui de l'Artisanat, à caractère économique/ santé, diagnostic immobilier.	Examen en Commission technique
Formations diplômantes et qualifiantes d'une durée supérieure à 500 heures	Fiche de positionnement du stagiaire obligatoire
Formations relatives aux marchés publics et appels d'offres, logiciels spécifiques « Api bat », « Batigest » et « calculs du prix de revient »	Gestion spécifique 24h maximum
<b>Meilleur Ouvrier de France</b> : Sont éligibles : Les Formations de perfectionnement nécessaires à la préparation du concours Les dépenses de fonctionnement relatives aux matières d'œuvres, fournitures, ingrédients utilisés exclusivement dans le cadre de la réalisation des sujets aux épreuves qualificatives et finales du concours	



Formation CACES®

AIPR - VGP

Prévention et Secourisme



Chez Barras - 11 route de Marennes  
17250 SAINTE GEMME

06 75 13 21 70

06 89 09 30 62

controlelevage@gmail.com

www.clpc-formations.fr



**PLUS DE 30 ANS  
D'EXPERIENCE**

DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
AU SERVICE DES ENTREPRISES  
ARTISANALES DU BTP

4 Thèmes  
de  
formation

Gestion de l'entreprise

Hygiène, Qualité et Sécurité

Transition Energétique

Techniques du Bâtiment et TP



05.49.45.89.72

contact@arfab.fr

www.arfab.fr



## OFFRE PARTENAIRE

Réservée aux adhérents CAPEB

**Tarif privilégié** pour tout achat d'une formation du catalogue :  
CACES®, Travail en hauteur, tous permis, FCO, AIPR, SST,...

Pour en bénéficier, rendez-vous sur [capeb.ecf-cerca.fr](http://capeb.ecf-cerca.fr)

ou scannez ce QRCode

